

Fiche projet : 1.1

Aménagement de liaisons piétonnes dans le haut du centre historique de Gerpinnes et mise en valeur du vieux cimetière

Le projet vise la création d'un réseau interconnecté de liaisons piétonnes dans le centre de Gerpinnes (partie haute du village) en vue d'accroître l'attractivité touristique de la commune et de développer et de favoriser les déplacements doux de type utilitaires et de loisirs.

Justification

Les réunions de consultation de la population ont permis de mettre en évidence l'importance pour les citoyens du développement de la mobilité douce que ce soit tant en matière de déplacements utilitaires (faire ses courses, aller à l'école, etc.) que de déplacements liés aux loisirs ou au tourisme (et donc parallèlement économique). C'est de cette optique qu'est née l'idée de créer un réseau de cheminements piétons continu, agréable et sécurisé à Gerpinnes pouvant en outre être considéré comme un nouveau produit touristique à l'instar de certaines communes (Durbuy).

Les efforts se concentreront dans un premier temps au niveau de la partie du centre historique de Gerpinnes située à ouest de la N975 (partie haute du centre). Cette zone se prête particulièrement bien au développement de ce type de projet. Elle regroupe en effet d'une part de nombreuses fonctions essentielles telles que :

- Un établissement scolaire d'importance ;
- des commerces et services variés (Horeca, club sportif, poste, banque, etc.) ;
- une offre de stationnement très intéressante (parking de délestage (parking de la Poste)) ;
- des espaces publics (Place des Combattants, Place Léon Gonthier (cf. FP 3.6), Parc Saint Adrien (cf. FP 3.36), le jardin naturel pilote) ;
- des services communaux ou para-communaux (administration communale, salle communale, salle paroissiale, consultation ONE, future Maison de l'entité (cf. FP 1.6), bureaux du Groupe d'Actions Locales, etc. ;
- etc.

Et d'autre part des points d'intérêt touristiques et/ou patrimoniaux tels que :

- le vieux cimetière communal entourant l'église dont la traversée est d'ores et déjà fortement utilisée par la population (liaison directe entre la Place des Combattants et le parking de la poste) ;
- architecture des bâtiments du centre historique ;
- des éléments du patrimoine classés (l'église Saints Michel et Rolende (Arrêté du 20/06/1949) et la tour du cimetière fortifié entourant l'église Saints Michel et Rolende (Arrêté du 14/12/1981) ;
- le Syndicat d'Initiative ;
- le Musée des Marches folkloriques ;

- quelques petits éléments du patrimoine populaire wallon et/ou du folklore local (fontaine Sainte-Rolende, pompe, etc.) ;
- passage de cours d'eau locaux ;
- etc.

Lors des visites de terrain réalisées dans le cadre de l'opération plusieurs éléments nous ont directement interpellés :

- la zone est d'ores et déjà fréquentée par de nombreux piétons ;
- la zone manque cruellement de cohérence urbanistique. Les matériaux utilisés sont multiples que ce soit en ce qui concerne les zones de circulation ou les trottoirs (pavés de pierre, pavés bétons, dalles béton, revêtement hydrocarbonés, graviers, etc.). Cette multiplicité est par ailleurs parfois même constatée au niveau d'un même tronçon de voirie ;
- au sein du périmètre se côtoie des aménagements à haute valeur qualitative (ex. la Place des Combattants) et des zones totalement dépourvues d'aménagement ;
- d'importantes carences en matière de signalétique qu'elles soient d'ordre directionnel, d'information ou encore touristique.

Tous ces éléments ne facilitent bien évidemment pas la lecture de la zone pour le visiteur de passage tout comme l'utilisateur habitué.

Au-delà des aspects purement liés à la mobilité, le projet trouve également sa justification dans :

- Le développement touristique (tourisme d'un jour) – Voir fiche R.25 ;
- L'amélioration de la convivialité au sein du périmètre (création de lieux de rencontre) ;
- L'amélioration du cadre de vie pour les habitants ;
- Mise en valeur du patrimoine historique et architectural.

L'ensemble des éléments cités ci-dessus justifient donc pleinement le réaménagement complet des voiries, chemins et venelles de la partie haute du centre de Gerpinnes. A noter que le projet faisant l'objet de la présente fiche s'inscrit dans une réflexion plus globale à l'échelle du centre et visant à améliorer et développer les activités de tout ordre au sein de celui-ci. Citons à ce titre le projet 2.7 relatif quant à lui à l'aménagement du bas du centre historique

Description du projet

Le projet vise :

- l'aménagement et l'amélioration des principales liaisons piétonnes, voiries, chemins et venelles existants dans le centre historique de Gerpinnes (par exemple espace partagé). Les cheminements concernés par ce projet sont localisés (trait rouge) sur la carte ci-dessous ;
- le réaménagement du parking de la Poste et sa verdurisation ;
- la mise en valeur du cimetière (valorisation des tombes, verdurisation, mise en lumière, etc.)



Rues, chemins, sentiers et venelles concernés par le projet © SPW © S&A – 2015

The map illustrates the proposed layout for the 'Rue Gaston Lebon' project in Carpinhes. The project is divided into four sections (Tronçon 1 to Tronçon 4) along the main axis. The surrounding urban context includes existing streets like Rue Léon Bockoltz, Place Léon Gonthier, and Chemin Fontaine Sainte-Rolende. A legend in the top right corner identifies the color-coded lines for each street.

- Rue Gaston Lebon** (Black line)
- Rue Léon Bockoltz** (Purple line)
- Place Léon Gonthier** (Blue line)
- Chemin Fontaine Sainte-Rolende** (Green line)

Programme Communal de Développement Rural de Gerpinnes
Fiche-projet 1.1 – Aménagement de liaisons piétonnes dans le haut du centre historique de Gerpinnes et mise en valeur du vieux cimetière
Auteur de programme : Survey & Aménagement SA - Octobre 2016

Nom de la rue / venelle / liaison	Situation existante	Aménagements projetés	Superficie de l'espace / Longueur approximative tronçon	Estimation du coût des aménagements
Parking de la Poste	Espace à l'heure actuelle entièrement minéralisé peu convivial et donc la fonction se limite à offrir quelques 90 emplacements. 	Réaménagement de l'espace afin de le rendre multifonctionnel : - création de zones de rencontre ; - création de zones et espaces verts ; - maintien dans une certaine mesure de la fonction de stationnement mais davantage tournée vers le développement durable (ex. zone perméable, plantations, etc.) 	±2500 m²	190.000 Euros HTVA 230.000 Euros TVAC
Cimetière	Actuellement, le cimetière est bien entretenu mais peu valorisé et essentiellement minéral. 	Mise en valeur des tombes et de l'église (ex. panneaux d'informations, mise en lumière, etc.) Verdurisation de l'espace Interventions au niveau des murs d'enceinte du cimetière (déjointoyage – sablage – rejointoyage) 	±250 m courant pour le mur d'enceinte	80.000 Euros HTVA 95.000 Euros TVAC
Liaison parking de la poste / Cimetière	Actuellement il n'existe pas réellement de liaison piétonne aménagée. Les abords de l'église et du cimetière sont constitués d'une couche de graviers ce qui rend leur utilisation difficile pour certaines catégories d'utilisateurs (personnes âgées, poussettes, etc.) 	Création d'une liaison piétonne (pavé de pierre naturelle) d'une largeur suffisante (minimum 1,5m) partant du parking de la poste, entourant l'église et rejoignant la Place des Combattants. Placement d'une signalétique directionnelle et informative en vue de valoriser les éléments d'intérêts (cimetière, église, éléments classés) Placement d'un système d'éclairage adapté (balisage, utilitaire et touristique (mise en valeur du patrimoine)).	±200 m	54.000 Euros HTVA 65.000 Euros TVAC

Rue Saint-Roch	Voirie hydrocarbonée en mauvais état à sens unique Absence de trottoirs 	Réfection de la voirie Signalétique à installer	±83 m	50.000 Euros HTVA 60.000 Euros TVAC
Rue Edmond Schmidt	Voirie hydrocarbonée à sens unique Stationnement en ligne d'un côté de la voirie Trottoirs de chaque côté manquant de cohérence d'un point de vue urbanistique et trop étroit par endroit 	Réfection de la voirie et des trottoirs : création d'un cheminement piéton continu et sécurisé (ou création d'un espace partagé) Réorganisation du stationnement	± 134 m	90.000 Euros HTVA 108.000 Euros TVAC
Passage de la Bourse	Voirie hydrocarbonée à sens unique en très mauvais état sur la portion démarrante de la rue Edmond Schmidt Absence de trottoirs sur la plus grande partie de la voirie et trottoirs en mauvais état lorsqu'ils existent 	Réfection de la voirie Signalétique à installer	± 90 m	57.000 Euros HTVA 70.000 Euros TVAC

Rue Gaston Lebon - Tronçon 1	Voirie hydrocarbonée en mauvais état à sens unique Absence de trottoirs 	Réfection de la voirie Signalétique à installer	± 138 m	73.000 Euros HTVA 88.000 Euros TVAC
Rue Gaston Lebon – Tronçon 2	Voirie hydrocarbonée en mauvais état à sens unique Trottoirs existants par endroits mais en mauvais état et manquants de cohérence 	Réfection de la voirie + trottoirs Signalétique à installer	± 84 m	75.000 Euros HTVA 90.000 Euros TVAC
Place Léon Gonthier	Place pavée et aménagée sous forme d'espace partagé (zone 30). L'ensemble de la zone est d'ores et déjà correctement aménagé : - Espaces publics (square couvert) ; - Stationnement organisé ; - Mobilier urbain ; - Végétalisation. 	Vue le bon état de cette zone et les aménagements existants, les interventions seront limitées aux interventions suivantes : - Travaux d'entretien - Signalétique à installer - Eclairage – Mise en lumière des éléments d'intérêt patrimoniaux - Démontage du Kiosque (qui ne sert pas) - Aménagement de quelques places de parking - Aménagement qualitatif de l'espace de rencontre (2, 3 bancs en vis-à-vis) (Cf. FP 3.6)	/	Compris dans budget global

Place Léon Gonthier – Tronçon 1	Voirie hydrocarbonée en mauvais état permettant d’accéder à la Place Léon Gonthier. 	Réfection de la voirie + trottoirs Signalétique à installer	±20 m	27.000 Euros HTVA 33.000 Euros TVAC
Place Léon Gonthier – Tronçon 2	Voirie hydrocarbonée en mauvais état permettant d’accéder à la Place Léon Gonthier. 	Réfection de la voirie + trottoirs (principe d’aménagement identique à la rue de la Régence ?) Signalétique à installer	±43 m	32.000 Euros HTVA 38.000 Euros TVAC
Place des Combattants et voirie d’accès depuis la rue du Parc Saint-Adrien	Voirie et place pavées et aménagées sous forme d’espace semi partagé (zone 30). En effet, les espaces alloués aux terrasses des établissements Horeca sont quelque peu surélevés. L’ensemble est aménagé : - Espaces publics ; - Stationnement organisé ; - Mobilier urbain ; - Végétalisation ; - Rampe d’accès pour les PMR. 	Vue le bon état de cette zone et les aménagements existants, les interventions seront limitées aux interventions suivantes : - Travaux d’entretien - Signalétique à installer - Eclairage – Mise en lumière des éléments d’intérêt patrimoniaux - Démontage de 2 bacs à plantes (festivités) - Suppression de quelques arbres et remplacements	±107 m	Compris dans le budget global

Rue Léon Bockoltz – Tronçon 1	Voirie hydrocarbonée en bon état à sens unique. Ce tronçon permet de relier la Place des Combattants à la Place Léon Gonthier. Les trottoirs sont présents mais en mauvais état pour la plupart et dénué de toute cohérence urbanistique.	Réfection de la voirie et des trottoirs en vue de la création d'un cheminement piéton continu et sécurisé (ou création d'un espace partagé). Réorganisation du stationnement. Signalétique à installer Eclairage – Mise en lumière des éléments d'intérêt patrimoniaux	±88 m	81.500 Euros HTVA 98.000 Euros TVAC
Rue Léon Bockoltz – Tronçon 2	Voirie hydrocarbonée en mauvais état permettant pour les piétons de rejoindre la Place de la Halle et la rue Albert Bernard. Absence de réels trottoirs, ce tronçon est vraisemblablement plus utilisé pour le stationnement des véhicules des riverains.	Réfection de la voirie (création d'un espace partagé).	±30 m	26.000 Euros HTVA 31.000 Euros TVAC

Chemin Fontaine Sainte-Rolende –Tronçon 1	Venelle étroite uniquement destinée aux piétons. Le revêtement hydrocarboné est en très mauvais état et est à remplacer. Le tronçon abouti à une passerelle en mauvais état permettant d’enjamber le ruisseau Saint Pierre. 	Réfection complète du tronçon + de la passerelle Signalétique et éclairage à installer	± 75 m	20.000 Euros HTVA 25.000 Euros TVAC
Chemin Fontaine Sainte-Rolende –Tronçon 2	Venelle étroite uniquement destinée aux piétons. Le revêtement hydrocarboné est en mauvais état et est à remplacer. Le tronçon abouti à une passerelle en bon état permettant d’enjamber le ruisseau Saint Pierre. 	Réfection complète du tronçon Signalétique et éclairage à installer	±88 m	20.500 Euros HTVA 25.000 Euros TVAC

Chemin Fontaine Sainte-Rolende –Tronçon 3	Venelle étroite longeant le ruisseau Saint Pierre et permettant d’accéder à la Fontaine Sainte-Rolende ainsi qu’à un petit espace vert public. Le revêtement hydrocarboné est en mauvais état et est à remplacer. Le cheminement n’est pas sécurisé (absence de rambardes). 	Réfection complète du tronçon Sécurisation du tronçon via l’installation de nouvelles rambardes Signalétique et éclairage à installer	±33 m	23.000 Euros HTVA 28.000 Euros TVAC
Chemin Fontaine Sainte-Rolende –Tronçon 4	Ce tronçon correspond au cheminement existant au niveau de l’espace vert public jouxtant la Fontaine Sainte-Rolende. Un cheminement existe constitué de terre battue, voire de boue par endroit. 	Création d’un nouveau cheminement à travers l’espace vert Signalétique et éclairage à installer	±35 m	14.500 Euros HTVA 17.500 Euros TVAC

Chemin Fontaine Sainte-Rolende –Tronçon 5	Ce tronçon permet au départ de la Fontaine Sainte-Rolende de rejoindre la rue Albert 1er en longeant l’enceinte d’un château-ferme existant. Le cheminement est constitué d’un mélange de terre et de graviers ne facilitant pas son utilisation pour certaines catégories d’usagers. A noter que la dernière partie du tronçon s’élargi fortement, permettant le passage de véhicules pour l’accès aux habitations voisines. 	Réfection complète du tronçon (partie alloué aux usagers doux et partie permettant le passage des véhicules ce qui comprend la réfection de trottoirs) Signalétique et éclairage à installer	±120 m	25.500 Euros HTVA 31.000 Euros TVAC
Rue de la Régence	Voirie pavée (béton) à sens unique aménagée sous forme d’espace partagé 	Vue le bon état de cette zone et les aménagements existants, les interventions seront limitées aux interventions suivantes : - Travaux d’entretien - Signalétique à installer - Eclairage – Mise en lumière des éléments d’intérêt patrimoniaux	±47 m	Compris dans le budget global

Rue Albert Bernard	Voirie pavée à sens unique permettant de relier la Place des Combattants à la Place de la Halle et à la rue Albert 1^{er}. Quelques dizaines de mètres ont récemment été réaménagé (cf. photo ci-dessous).  Le reste de cette voirie présente quelques zones à réaménager. En outre les trottoirs existent mais manquent de cohérence  	Réfection de la voirie et des trottoirs en vue de la création d'un cheminement piéton continu et sécurisé (ou création d'un espace partagé). Réorganisation du stationnement. Signalétique à installer Eclairage – Mise en lumière des éléments d'intérêt patrimoniaux Réalisation d'un égouttage	±107 m	127.500 Euros HTVA 155.000 Euros TVAC
Prix Global Eclairage public			50.000 Euros HTVA	130.000 Euros TVAC
Fourniture et pose de mobilier urbain			50.000 Euros HTVA	
Placement de panneaux de signalisation et didactiques			7.000 Euros HTVA	
TOTAL HTVA				1.183.500 Euros HTVA
TOTAL TVAC				1.432.000 Euros TVAC

- On constate au vu de ce tableau que l’essentiel du projet consistera en :
- la création d’une nouvelle liaison entre le parking de la poste et la Place des Combattants via le cimetière communal ;
 - une réfection de voiries, chemins, sentiers et de trottoirs ;
 - l’installation d’un éclairage public adéquat et adapté (balisage, mise en valeur du patrimoine et sécuritaire) ;
 - la mise en place d’une signalétique adéquate.

Schéma d'aménagement global

Dans tous les cas, le futur projet d'aménagement veillera à garantir et à créer une certaine cohérence dans le périmètre que ce soit en matière de matériaux utilisés, de type d'aménagements (exemple espace partagé ou non) ou encore de signalétique. Pour ce faire, il est recommandé de s'inspirer des aménagements de qualité déjà existants au sein du périmètre étudié (Place des Combattants et/ou rue de la Régence).

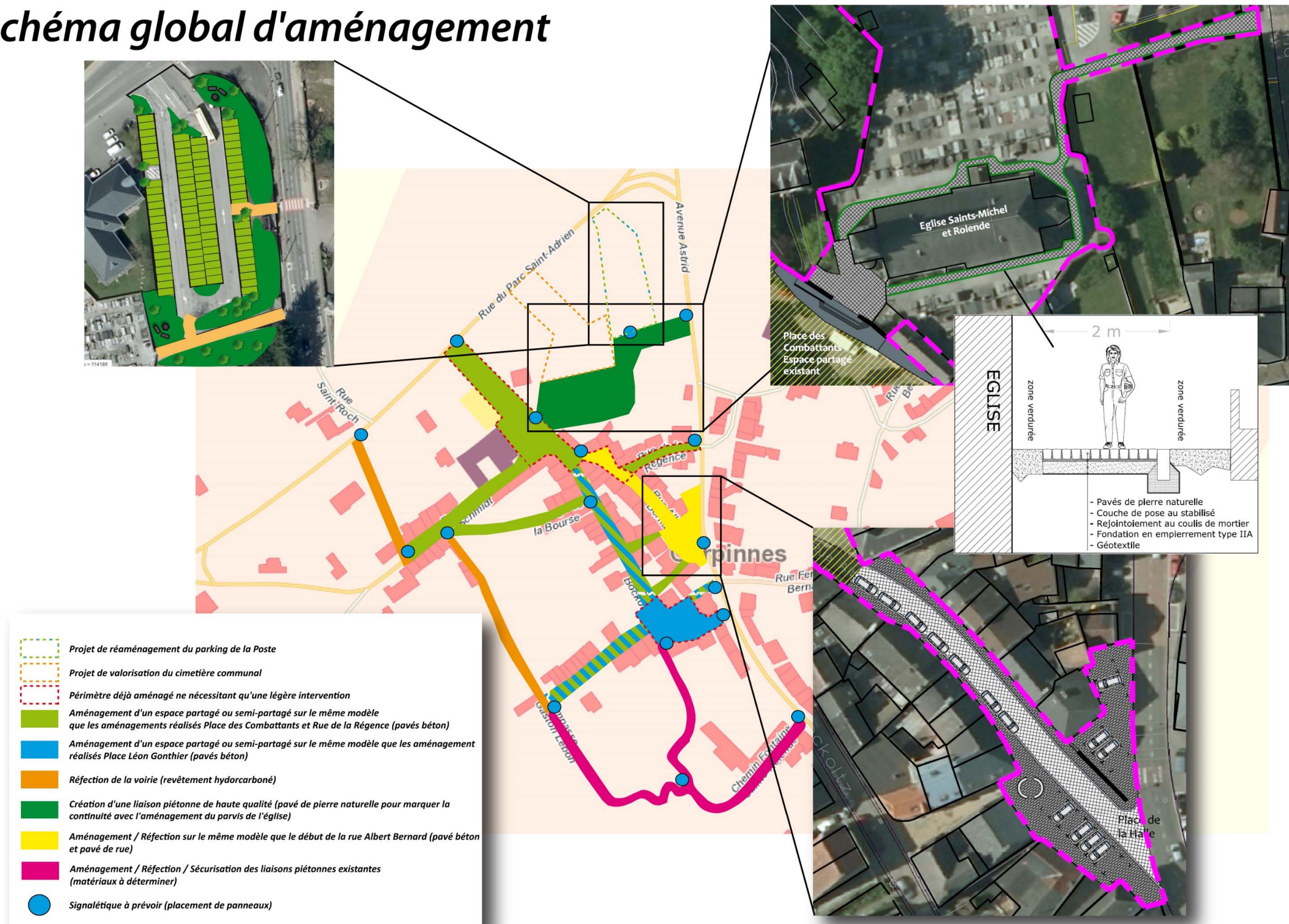
Par exemple en termes de signalétique directionnelle les panneaux déjà existants pourraient être reproduit et complété.



Signalétique existante – Place des Combattants © S&A – 2016

Le schéma ci-après propose une solution parmi d'autres pour l'aménagement du périmètre. Chaque couleur correspond à un type d'aménagement particulier.

Schéma global d'aménagement





Reportage photographique

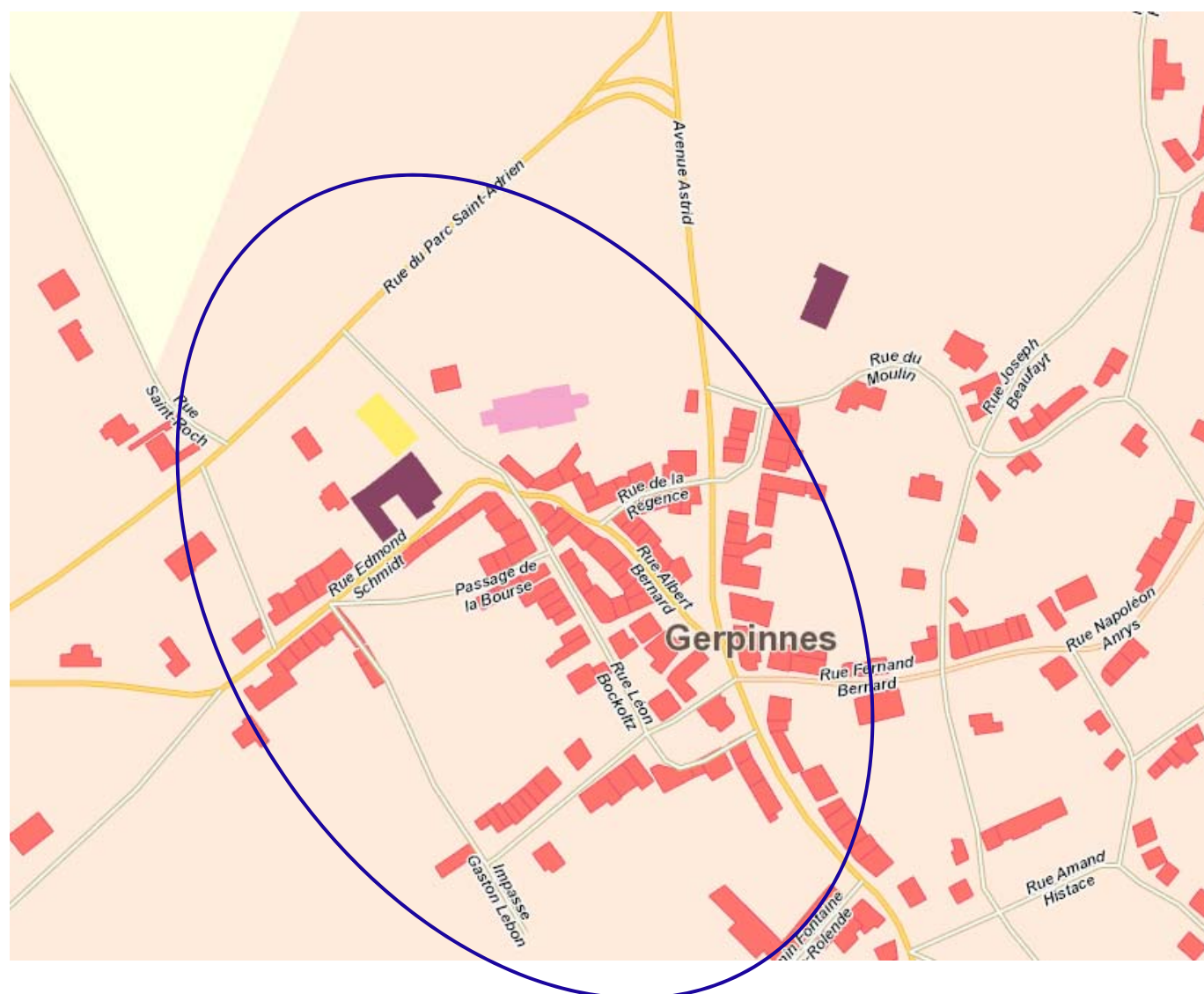
Cf. Ci-avant

Origine de la demande

- Commune de Gerpinnes
- Réunions d'Information et de Consultation
- Groupes de Travail
- Commission Locale de Développement Rural

Localisation

Les cheminements concernés se trouvent en plein cœur de village de Gerpinnes (partie haute du centre)



Thèmes

Environnement et patrimoine naturel – Services et vies associatives – Identité, convivialité et communication – Mobilité – Culture, tourisme et folklore – Economie et agriculture

Enjeux

- Gerpennes dans 10 ans ce sera un patrimoine naturel préservé, valorisé, connu et reconnu de tous
- Gerpennes dans 10 ans ce sera un territoire offrant des structures, infrastructures et des services performants et innovants permettant l'épanouissement et le bien-être de tous
- Gerpennes dans 10 ans ce sera une cohésion sociale forte et une identité villageoise redéfinies
- Gerpennes dans 10 ans ce sera un territoire accessible, interconnecté et sécurisé faisant la part belle à la mobilité alternative
- Gerpennes dans 10 ans sera un patrimoine matériel et immatériel accessible à tous et constituant un moteur de développement local
- Gerpennes dans 10 ans ce sera une économie redynamisée, équilibrée, adaptée aux spécificités du territoire

Objectifs opérationnels

- 1 - Pérenniser les actions environnementales et en faveur de la nature actuellement menées sur le territoire et en développer de nouvelles
- 3 - Aménager des espaces « nature » en veillant à leur attribuer une dimension sociale, environnementale, écologique, économique et paysagère
- 8 - Développer des activités et projets intergénérationnel
- 12 - Compléter et améliorer le réseau d'espaces et de lieux de rencontre de l'entité
- 13 - Renforcer les échanges, la solidarité et la communication entre les citoyens, les forces vives locales et les autorités
- 14 - Promouvoir et développer les initiatives de mobilité alternative sur le territoire
- 15 - Assurer l'accessibilité et la sécurité pour tous sur le territoire
- 16 - Mieux exploiter les atouts de l'entité en matière de liaisons douces de manière à renforcer les liens entre les noyaux urbanisés et utiliser ce réseau interconnecté comme vecteur de développement socio-économique
- 17 - Améliorer la visibilité, la promotion et la communication autour des éléments touristiques de l'entité
- 18 - Développer les activités, les initiatives et les infrastructures culturelles et touristiques en soutenant les acteurs locaux
- 19 - Valoriser les atouts touristiques de l'entité notamment en s'appuyant sur la richesse du folklore local et sa reconnaissance
- 21 - Equilibrer l'offre locale en commerces et services sur le territoire

- 23 - Tenir compte de la part importante des seniors (spécificité communale) dans l'entité pour tous les projets et l'utiliser comme un atout
- 24 - Protéger, développer et promouvoir le caractère rural de l'entité

Statut au plan de secteur

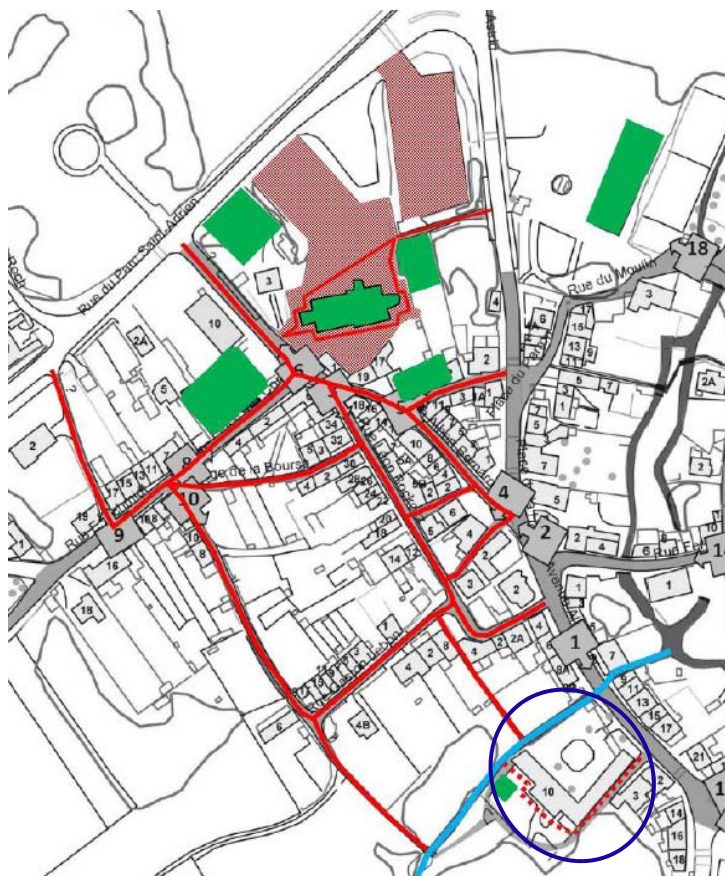
Zone de services publics et d'équipements communautaires et zone d'habitat. Les deux zones sont couvertes par un périmètre d'intérêt culturel, historique ou esthétique.



© SPW - DGO4 - 2014

Statut de propriété

Propriété publique pour l'ensemble des tronçons concernés, à l'exception d'une partie du Chemin Fontaine Sainte-Rolende qui est privative (trait pointillé sur le plan ci-contre)



Tâches à réaliser

- Avoir une réflexion sur la signalétique (éléments d'intérêt, balisage, etc.) ➔ réalisation d'un plan de signalisation
- Avoir une réflexion sur l'éclairage public ➔ réalisation d'un plan lumière
- Réaliser les plans en concertation avec la population et les acteurs concernés (riverains, associations, commerçants, etc.)
- Rechercher des subsides
- Réaliser les travaux d'aménagement et les diverses opérations matérielles de terrain
- Entretenir les aménagements

Liens avec d'autres projets du PCDR

- FP 1.6 : Construction d'une Maison de l'Entité à Gerpinnes et aménagement des abords
- FP 2.2 : Création d'un espace de convivialité Place de la Scierie à Gerpinnes
- FP 2.6 : Prolongation du RAVeL jusqu'au centre-ville de Gerpinnes
- FP 2.7 : Aménagement des voiries et des venelles dans le bas du Centre historique de Gerpinnes
- FP 3.3 : Création d'une liaison douce entre Gerpinnes, Hymiee et Hanzinne

- FP 3.6 : Aménagement de la Place Léon Gauthier de Gerpinnes
- FP 3.7 : Agrandissement et développement du « Musée des marches folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse »
- FP 3.10 : Aménagement d'un cheminement sécurisé entre Fromiée et Gerpinnes
- FP 3.12 : Rénovation et mise en valeur des deux tours du Château d'En-Haut à Gerpinnes
- FP 3.24 : Aménagement d'un cheminement sécurisé entre Bertransart et Gerpinnes
- FP 3.36 : Aménagement du parc Saint-Adrien à Gerpinnes en espace intergénérationnel
- R 6 : Aménagement et embellissement des villages
- R 15 : Renforcement de la cohésion sociale et intégration des nouveaux habitants
- R 19 : Mobilité et accessibilité du territoire
- R 22 : Développement des trottoirs et pistes cyclables
- R 23 : Sécurisation et aménagement des voiries
- R 25 : Développement touristique grâce à sa proximité avec les pôles urbains
- R 27 : Amélioration de la signalétique
- R 28 : Mise en valeur du patrimoine

Impacts

Environnemental	Social	Economique	Culturel
➤ L'objectif du projet est de favoriser les déplacements doux et ce, au détriment des déplacements motorisés ➤ Possibilité de développer l'intermodalité ➤ Utilisation de matériaux durable ➤ Diminution de l'imperméabilisation du sol (au niveau du parking de la Poste notamment)	➤ Les espaces publics de qualité invitent à la convivialité et permettent de renforcer les liens sociaux et les échanges ➤ La création d'espaces publics de qualité permet de renforcer le sentiment d'appartenance	➤ Augmentation de l'attractivité du territoire permettant d'envisager des retombées sur l'économie locale (tourisme, Horeca, commerces, etc.) ➤ Création d'une attraction touristique	➤ Le projet vise la valorisation d'éléments du patrimoine bâti, historique et folklorique de la commune (église, cimetière, tour, fontaine, etc.). L'impact est dès lors positif

Indicateurs de résultats

- Nombre et longueur des tronçons aménagés
- Nombre de panneaux directionnels et d'informations installés
- Fréquentation des commerces, attractivités touristiques, etc.

Création d'emploi(s) envisagée (nombre et nature)

- Sans objet

Origine du financement

- DGO1 – Programme triennal / Amélioration du cadre de vie / Sécurisation des quartiers urbains / Abords des bâtiments publics / Plan air-climat
- DGO2 – Chartes communales de mobilités et expériences pilotes / Plan communaux de Mobilité
- DGO3 – Développement Rural / Espaces verts
- DGO4 – Restauration des monuments classés / Petit Patrimoine Populaire Wallon / gestion du patrimoine funéraire
- CGT – Commissariat général au Tourisme
- Commissariat général au tourisme (CGT) – Equipements touristiques
- Fonds propres commune de Gerpinnes

Programme de réalisation et priorités

Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder :

- Phasage du projet – Priorisation des aménagements (fonction de la fréquentation, de la sécurité, de l'état sanitaire de certains tronçons, etc.)

Etat du dossier (ce qui a été réalisé) :

- Réflexions menées dans le cadre de l'appel à projet FEDER programmation 2014 – 2020.
- Réfection de la Place des Combattants (1992)
- Réflexion menée avec la cellule « Gestion du Patrimoine funéraire » de la DGO4.

Programmation dans le temps :

- Priorité de la CLDR : 1
- Priorité du Conseil communal : 1

Maître d'ouvrage

- Commune de Gerpinnes

Partenaires

- Service Public de Wallonie : DGO1, DGO2, DGO3, DGO4
- CGT
- Syndicat d'Initiative
- Associations locales, riverains et commerçants

Estimation financière

- Estimation globale HTVA : +/- 1.185.500 €
- Estimation globale TVAC : +/- 1.432.000 €